

DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL Séance du 16 juin 2016

DEPARTEMENT DU TARN 2016-21
Mairie de VAOUR

Nombre de Conseillers en exercice : 11

Date de la convocation : 10 juin 2016

Date d'affichage : 10 juin 2016

Présents : 8

Votants : 8

Le Conseil Municipal se réunit, en ce jour, sous la responsabilité de Monsieur Le Maire, Pascal SORIN.

Présents : GREZES Catherine, HOLDERLÉ Bernard, LE HOUEZEC Cécile, RAMOS Nicolas, RILEY Douglas, STRAUCH Léonore VASSEUR Marielle.

Absents excusés : BENZIDANE Djamila, CHAUVIN Alain, KENKEL Margaretha

Secrétaire : HOLDERLÉ Bernard

Ordre du jour :

Délibération : Labellisation Maison de Service Au Public (MSAP)

- Requête Tribunal Administratif, réponse avocat
- Voirie 2016
- Diagnostic énergétiques des bâtiments communaux
- Rapport CAUE ancienne gendarmerie
- Questions diverses

Délibérations du conseil :

D-2016-027 Vote de crédits supplémentaires – Service Eau Vaour

Le Maire expose au Conseil Municipal que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget de l'exercice 2016, ayant été insuffisants, il est nécessaire de voter les crédits supplémentaires et/ou de procéder aux réajustements des comptes et d'approuver les décisions modificatives suivantes :

2016-22

INVESTISSEMENT :		DEPENSES	RECETTES
203 (041)	Frais d'études, recherche, développement	47303.59	
2315 (041)	Installat°, matériel et outillage techni		47303.59

TOTAL :	47303.59	47303.59
TOTAL :	47303.59	47303.59

Le Maire invite le Conseil Municipal à voter ces crédits.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, vote en dépenses les suppléments de crédits compensés par les plus-values de recettes indiquées ci-dessus.

D-2016-028 Création d'une MSAP

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal, le projet de création d'une Maison de Service au Public dans les locaux de l'ancienne gendarmerie de Vaour.

Il fait part de la réunion qui s'est tenue le 8 juin dernier avec un représentant de la sous-préfecture pour préparer ce projet de MSAP.

A ce jour, La Poste et la CARSAT ont donné leur accord pour être partenaire de cette MSAP.

Vu ces éléments, Monsieur le Maire sollicite l'avis du Conseil Municipal sur ce projet, le dossier de labellisation à remettre à Monsieur Le Préfet devant comporter l'acceptation de la commune.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, à la majorité des membres présents, accepte la création d'une Maison de Services au Public sur la commune de Vaour.

Informations générales :

Labellisation MSAP : la CAF ne souhaite pas participer. La MSAP de Vaour pourrait peut-être être une annexe de celle de Les Cabannes, afin de pouvoir bénéficier d'aides plus conséquentes et aussi que les habitants du territoire aient droit aux mêmes services.

Requête Tribunal Administratif : Le mémoire a été déposé au Tribunal par Maître WORMSTALL dans les délais (avant le 22 juin), en 11 exemplaires.

Voirie 2016 : le tour de la voirie communale a été fait par avec Mr MAFFRE qui doit nous faire passer un devis.

Diagnostic énergétique des bâtiments communaux : Le bilan n'est pas trop mauvais. Il faut refaire l'éclairage à la Salle des fêtes et changer le système de chauffage. Trifyl peut nous accompagner pour un système de chaudière à granulé ou copeaux de bois.

-

Questions diverses :

Logements communaux : certains sont vétustes, quelques travaux sont à prévoir à l'épicerie et au presbytère.

Convention avec le club de football à revoir sur quelques points notamment sur la reconduction tacite.

Recensement population : notre commune doit réaliser le recensement de la population en 2017. Cette enquête se déroulera du 19 janvier au 18 février 2017. Nouveauté, chaque personne recensée peut répondre aux questionnaires du recensement par internet.

Fait à Vaour, le 20 juin 2016

Le Maire

Pascal SORIN

Suivent les signatures

GREZES Catherine
Nicolas

HOLDERLÉ Bernard

LE HOUEZEC Cécile,

RAMOS

STRAUCH Léonore

VASSEUR Marielle

RILEY Douglas